

CHAMOLE Les permis de construire pour le parc éolien ont été affichés

Énergie renouvelable. Le projet d'éoliennes sur le territoire de la commune vient de passer une nouvelle étape. Sous forme de trois arrêtés (permis de construire, autorisation d'exploiter et de défrichement), le premier vient d'être accepté le 29 juillet dernier... et affiché, selon la loi, par le maire et ses adjoints vendredi matin.

Des panneaux ont été installés sur le lieu des futures éoliennes, et à l'entrée du village. Et officialisent une avancée sur le projet du parc

éolien. Après officialisation rapide d'un huissier, des recours pourront être lancés, ce que ne souhaitent pas les pro-éoliennes : leur projet étant ficelé et « tenant compte des aléas climatiques, écologiques, respect de la faune et de la flore... »

Repères

Le projet éolien

- 6** aérogénérateurs de 3 MW : modèle Enercon E-115.
- 18** mégawatts : la puissance totale après raccordement.
- 135,40** mètres : la hauteur du moyeu.
- 193,26** mètres : hauteur totale.
- 7,50** mètres : le diamètre de la base.
- 5 à 16** tours/min : vitesse de rotation.
- 2,5** mètres/seconde : la vitesse de vent au démarrage.
- 28 - 34** mètres/seconde : vitesse de vent pour arrêt.

En attente d'investisseurs privés et publics

Pour le permis de construire et l'autorisation de défrichement, les recours pourront être présentés pendant trois mois, l'autorisation d'exploitation (Installation classée pour la protection de l'environnement) donnant lieu à une période de six mois pour cette démarche. Jean-Louis Dufour, maire, déclare que « Si nous n'avons pas à faire face à des recours, les travaux pourraient commencer à



■ Des panneaux clairs et précis présentent le projet éolien de Chamole. Photo Philippe Camfrancq

l'automne 2016.» Quant au financement, le maire rajoute : « Le finan-

cement par SEM (Société d'économie mixte) est prêt, les statuts ayant été dépo-

sés, nous attendons les investisseurs privés et publics, dont beaucoup ont déjà dit oui, le Conseil régional de Franche-Comté et le Conseil général du Jura ont donné chacun 15 000 euros, le Sidec, 10 000 euros, la communauté de communes Poligny-Grimont, 10 000 euros et la commune de Chamole, 3 000 euros.» Une éolienne coûte environ 3,5 millions d'euros mais seuls 25 % seront investis par les intéressés, le solde étant sous forme d'emprunt. ■ Contact : ventsdugrimont.fr



■ Montage photo effectué depuis le site du Pénitent par le développeur Intervent. Photo D.R.

[LES GENS D'ICI]



Photo D.R.

BUVILLY Les pèlerins du diocèse en marche

Mercredi, à 9 heures, vingt-sept pèlerins du diocèse s'étaient donnés rendez-vous pour leur traditionnelle marche paroissiale. Partis de Poligny, les marcheurs se sont rendus par les

sentiers et à travers les vignobles du quartier de Charcigny, jusqu'à Buville où un arrêt était effectué à la Vierge, croisement des routes de Pupillin et de Chamole. Le retour, par le monastère des Clarisses, leur a permis de découvrir la magnifique fresque de la chapelle.

Le repas était tiré du sac dans le bel espace arboré des « Filles du Saint-Esprit », dont les frondaisons ont été vivement appréciées. Auparavant, les pèlerins ont fait le crochet par la grotte du Pénitent et assisté à la messe dans l'église de Buville, célébrée par le Père Maurice Quéré.

AIGLEPIERRE Les voies du Sel ont fait étape

La caravane des Voies du Sel est arrivée vendredi après-midi dans la localité avec en particulier sa cohorte spectaculaire de chevaux. En provenance d'Andelot les 550 randonneurs ont traversé les contreforts mouvementés de l'ouest salinois pour atteindre Aiglepierre via Pretin et Marnoz en effectuant entre 30 et 45 km. En débouchant du chemin du Breux, les participants offraient un bien joli spectacle. Installés dans l'enceinte et autour du stade les marcheurs, vététistes et cavaliers du jour ont réussi à s'installer juste avant l'arrivée de l'orage. C'est bien à l'abri sous un vaste chapiteau qu'ils ont passé une excellente soirée pour le repas spectacle mis sur pied.



■ L'arrivée des cavaliers. Photo Jacques Lecointre

L'importance du campement et de la logistique en auront surpris plus d'un mais Aiglepierre présentait incontestablement un lieu d'accueil adapté à cette manifestation «touristique» qui attire des randonneurs de France et d'ailleurs heureux de découvrir le Jura. ■